

FLASHBACK sur cet été

Visite de
Madame
la Sénatrice
Sylviane Noël



Visite de Madame la
Sous-Préfète Isabelle Arrighi



Fête du 14 juillet avec
une affluence record



Réunion publique du
26 juin sur l'audit
financier de la
commune



Le mot de Madame le Maire

Chères Collongeoises,
Chers Collongeois,

Alors que la fin des vacances approche, j'espère que l'été vous a permis de vous ressourcer malgré la chaleur parfois étouffante.

Durant la période estivale, l'équipe municipale est restée pleinement mobilisée pour gérer la canicule, préparer la rentrée scolaire, gérer nos équipements et redresser la mauvaise situation financière de la collectivité due à une augmentation significative des charges depuis 2023. Dans ce contexte difficile, nous travaillons à élaborer un plan de redressement afin de rétablir les comptes et financer les projets. Ainsi, et malgré les contraintes budgétaires, nous ne lâchons rien pour Collonges et ses habitants !

Je tiens dans ce contexte à souligner l'importance du tissu associatif, véritable pilier de la vie locale. Bien que certaines subventions aient dû être ajustées pour tenir compte de la situation des finances communales, nous avons veillé à ce que cet ajustement reste mesuré afin de limiter l'impact sur les activités locales qui sont le socle de la vitalité de notre commune. Car nous souhaitons relancer cette vitalité en soutenant les associations locales et en accompagnant le retour de la Foire de la Sainte Barbe au mois de novembre prochain.

Soutenir les personnes les plus vulnérables pendant la canicule, accompagner les associations, revitaliser la vie locale, préparer la rentrée scolaire, entretenir nos infrastructures et redresser les comptes : voilà le travail que nous avons engagé et que nous allons poursuivre cet automne ! Les efforts de bonne gestion que nous avons entrepris doivent nous permettre de retrouver une stabilité budgétaire, condition indispensable pour relancer les projets existants et en imaginer de nouveaux tous ensemble. Cette lettre d'information est l'occasion de faire le point des réalisations en cours et à venir.

Avec tout mon engagement,

Brigitte Gondouin,
Maire de Collonges-sous-Salève

Septembre



Lundi 22 septembre

Octobre

**Du vendredi 3 au
dimanche 5 octobre**

Novembre

**Du samedi 29 au
dimanche 30 novembre**

**40^{ème} édition de la
Foire de la Sainte-Barbe**



Le budget de la commune nous a contraint, à regret, de mettre en pause le projet de réhabilitation du groupe scolaire Charles Perrault. Des travaux d'entretien ont néanmoins été effectués durant ces vacances d'été afin que la rentrée s'effectue dans de bonnes conditions !

Ainsi, des murs ont été repeints, des faux-plafonds réparés et un gros travail d'assainissement a été fait dans les locaux des sanitaires. La décision a été prise d'intervenir régulièrement, durant les prochaines vacances scolaires pour poursuivre les travaux d'entretien des bâtiments, le temps de redresser la situation financière de la commune.



L'ÉCOLE en travaux



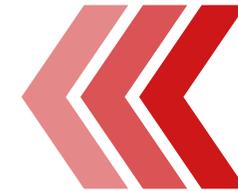
Le Pôle métropolitain du Genevois français lance une nouvelle ligne de bus, **la ligne 4**, qui reliera la gare de Saint-Julien à la gare de Ville-la-Grand.

Le lancement est prévu le **4 septembre** prochain desservira Collonges-sous-Salève, tous les jours de la semaine, les fréquences seront moins importantes le dimanche.

Deux arrêts sont prévus :

→ Un arrêt situé de part et d'autre de la route départementale à proximité du parking de la Place du Marché.

→ Un arrêt sur le parking situé sous la salle des fêtes, celui-ci desservira les écoles
C'est une excellente nouvelle pour les habitants de notre commune, cela va contribuer à encourager l'utilisation des transports en commun.



GO !
la ligne 4



Les initiatives prises récemment, comme les nouveaux marquages au sol pour matérialiser les passages piétons et les pistes cyclables, la pose de nouveaux panneaux de signalisation, devraient contribuer à assurer une **meilleure sécurité** pour les piétons et les cyclistes.

La vitesse sur le chemin du Plan est désormais limitée à **30km/h** et la circulation est interdite sur le **chemin du Poulailier**, excepté pour les riverains.

L'automne prochain, notre Police municipale sera équipée d'un **radar jumelle** afin de sensibiliser les conducteurs au respect des limitations de vitesse. Ces mesures devraient contribuer à apaiser la circulation et à améliorer la qualité de vie dans notre village.

NOUVEAUTÉ sur la route

